



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

2010/12/01/6

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2016-ARR-DR-00113

1. Intitulé du projet

réalisation d'une rampe de mise à l'eau sur le lac des Eaux Bleues

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEGAPAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Didier Martinet, Directeur Général

RCS / SIRET

3 1 6 3 1 2 5 9 4 0 0 0 1 3

Forme juridique SPL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6.d	consolidation d'une voie de 3.5m de large et 130m de long
10.g	consolidation d'un accès à l'eau de 3.5m de large sur 13m de long

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'une rampe de mise à l'eau sécurisée pour les bateaux de secours des pompiers et des bateaux non thermiques de petit gabarit pour pêcheurs

4.2 Objectifs du projet

Permettre une mise à l'eau rapide et sécurisée pour les bateaux de secours

Permettre un accès à l'eau aménagé et sécurisé pour les pêcheurs

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- * Reprofilage et compactage de la piste existante (sur 280m²)
- * Création d'une plateforme de retournement accessible aux camions de pompier
- * Rampe en béton de 3.5m de large sur 7m de long au dessus du niveau des plus hautes eaux connues par béton coulé en place.
- * Rampe en béton de 3.5m de large sur 6m de long en dessous du niveau des plus hautes eaux connues par unités de béton préfabriquées.
- * Sécurisation des accès pour empêcher les véhicules non autorisés d'accéder à l'eau
- * Installation d'un treuil pour permettre aux pêcheurs de sortir leur bateau de l'eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- * accès réservé aux pompiers
- * accès contrôlé pour les pêcheurs

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

pas de déclaration préalable car le projet reste en deçà des seuils de déclaration

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

aucune

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
emprise du projet = 500 m ² , dont 21 m ² sous le niveau des plus hautes eaux connues, sur 3.5 ml de berge impactée	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

carrefour du lac
Chemin du Grand Brotteau
01100 MIRIBEL

Coordonnées géographiques¹

Long. 45° 48' 41.0 N

Lat. 4° 57' 13.5 E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Point d'arrivée :

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Communes traversées :

Miribel

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

piste non aménagée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

PLU révisé le 3 juillet 2007

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à

la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF de type 1 : 69130005 Bassin de Miribel Jonage ZNIEFF de type 2 : 6913 Ensemble formé par le fleuve Rhône, ses lones et ses brotteaux à l'amont de Lyon
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	PPRN "crues du Rhône" de la commune de Miribel approuvé le 13 juillet 2006
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	Périmètre de protection éloigné du captage du Lac des Eaux Bleues (DUP du 18 novembre 2008)
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet est à l'intérieur du site "pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel Jonage" FR 8201785
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒

Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Vaulx en Velin

le, 18 juillet 2016

Signature

Didier Martinet

Directeur Général

segapal

Société publique locale gestion des espaces publics du Rhône amont.
Régisseur intéressé du Symalini
SP1 au capital de 670 000 € - Siret 316 312 594 00013 - RC Lyon
NAF 9231 - Siret du régisseur 256 900 655 00034 - APE 926 C
Chemin de la Bletta 69120 Vaulx-en-Velin FRANCE
Tél +33(0)4 78 80 56 20 • Fax +33(0)4 72 04 07 95
www.grand-parc.fr

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet impacte temporairement et très localement le milieu aquatique pendant la phase travaux au moment de la mise en place des dalles béton préfabriquées. Les impacts sont minimes.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro		Extension	
	Nom de la voie		
Code Postal		Localité	
		Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale

Nom	SEGAPAL	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro		Extension	
	Nom de la voie		
	Chemin de la Bletta		
Code postal	69120	Localité	VAULX EN VELIN
		Pays	FRANCE
Tél.	04 78 80 30 67	Fax	
Courriel		@	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	CHAMPION	Prénom	Murielle
Qualité	Directrice Gestion des Milieux Naturels		
Tél.	06 88 08 65 38	Fax	
Courriel	champion @ grand-parc.fr		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

[illegible]

Annexe 3 de l'étude au cas par cas

Planche photo de l'état initial

Création d'une rampe de mise à l'eau sur le lac des Eaux Bleues



Accès général à la future rampe de mise à l'eau (Carrefour du Lac)



Entrée de la rampe de mise à l'eau après la piste cyclable du tour du Lac des Eaux Bleues



Piste à compacter et reprofiler



Piste à reprofiler et création d'une rampe en béton coulé



Bord du lac avec création d'une rampe sous l'eau en béton préfabriqué sur 13ml de long

VOIRIE DU GRAND PARC Aménagement d'une rampe de mise à l'eau

Secteur CARREFOUR DU LAC



